

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 20 janvier 2026

Présents : MME POLICON, NYEMBAL, M. BOUSSARD, BRUNET, ARNAUD

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : Amende 100.00 euros

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :



D1

- SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

- JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- **Ne peuvent être des équipes féminines.**

- FOOT A EFFECTIF REDUIT :

- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),

- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.



D2

- SENIORS :

- 2 équipes

- JEUNES :

- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)

- Ou bien une équipe U20

- Ou une équipe féminine U15F à 11.

- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.

- Foot à effectif réduit :

- 2 équipes (de U8 à U13)

- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines

- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.

D3

- SENIORS :
 - 1 équipe
 - Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.

D4

- SENIORS :
 - 1 équipe
 - Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

Un contrôle à postériori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

- Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.

Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Pour la 1^{ère} saison d'infraction :
 - Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
 - Pour la 2^{ème} année d'infraction et au-delà :
L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; **l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).**
 - Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
- Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1^{ère} saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

Vérification des obligations

Séniors D1 : tous les clubs en règle

Séniors D2.A - FC MOLDAVIE

-Obligation de 3 équipes de jeunes U14 – U15 – U16 – U18, club en entente avec FC CHENNEVIERES mais obligation d'avoir 5 licenciés

dans chaque catégorie d'âge. : FC MOLDAVIE n'a aucun licencié dans ces catégories d'âge.

-Obligation de 2 équipes de football à effectif réduit – Pas d'équipe.

Le club FC MOLDAVIE sera sanctionné en fin de saison de 4 points en moins par équipe manquante soit un total de 20 points.

Séniors D2.B – Tous les clubs en règle

Séniors D3.A – ZENAGA : pas d'obligations

CAUDACIENNE : en règle

PHARE ZARZISSION : pas d'obligation

FC ST MANDE : en règle

Séniors D3.B – BANZAMNI : pas d'obligations

MAROLLES FC : pas d'obligations

VAL DE FONTENAY, PORTUGAIS CHAMPIGNY et ORLY AVS : en règle

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :

- **Le 06 Avril 2026**
- **Les 1 - 8 et 14 mai 2026**

MATCHS NON-JOUÉS DES 22 &23 NOVEMBRE 2025

MATCHS du 23/11/2025 non joués POUR TERRAIN IMPRATICABLE, REMIS AU 01/03/2026

54536057 – COMORES FOOTBALL CLU 5 / CRETEIL FC MACCABI 5 CDM D1

54536061 – VILLENEUVE ST G. POR 5 / BRANCOS DE CRETEIL A 5 CDM D1

54536059 – VILLIERS ES 5 / VINCENNOIS PORTUGAIS 5 CDM D1

MATCHS du 19/10/2025 non joués POUR REFONTE DU CALENDRIER, REMIS AU 22/02/2026

55118071 – THIAIS FC 22 / VITRY CA 22 U18 D3

55118072 – HAY LES ROSES CA 21 / MAISONS ALFORT FC 22 U18 D3

55118073 – ARCUEIL COM 21 / NOGENT FC 22 U18 D3

55118074 – MAROLLES FC 21 / CHARENTON CAP 22 U18 D3

55118075 – SFC CANAVEROIS 21 / BOISSY FC 21 U18 D3

MATCHS du 05/10/2025 non joués POUR REFONTE DU CALENDRIER, REMIS AU 01/03/2026

55118065 – BOISSY FC 21 / MAROLLES FC 21 U18 D3

55118066 – BONNEUIL CSM 22 / SFC CANAVEROIS 21 U18 D3

55118067 – CHARENTON CAP 22 / ARCUEIL COM 21 U18 D3

55118068 – NOGENT FC 22 / HAY LES ROSES CA 21 U18 D3

55118069 – MAISONS ALFORT FC 22 / THIAIS FC 22 U18 D3

55118070 – ENT GENTILLY ARCUEIL 21 / VITRY CA 22 U18 D3

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES - COUPES VDM-

1^{er} RAPPEL DE FEUILLE DE MATCH

Feuille de match à faire parvenir au District pour le 26/01/2026 sous peine de match perdu à l'équipe recevante.

-Coupe U16 Amitié : CHARENTON CAP 22 / JOINVILLE RC 23

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

54693085 – FC INVICTA / ST MAUR LUSITANOS 3 Séniors D4.A du 18/01/26

Courriel d'Invicta FC du 16/01/26. Match non joué terrain indisponible.

La commission remet la rencontre au 29/02/2026.

53444418 – MAISONS ALFORT FC 2 / CHARENTON CAP 2 Séniors D1 du 24/01/26

Courriel de Maisons Alfort du 18/01/26. Changement d'horaire (-1h00)

Accord de la commission, la rencontre se jouera à 18h45 au lieu de 18h30. Prévenir vos adversaires.

53475548 – VILLENEUVE ABLON US 2 / BRY FC 2 Séniors D3.A du 18/01/26

Courriel de Villeneuve du 16/01/26. Match non joué terrain indisponible. – 2 matchs en même temps. Match LPIFF prioritaire

La commission remet la rencontre au 22/02/2026.

54964762 – SUCY FC / FC CAUDACIENNE Séniors D3.A du 25/01/26

Courriel de Sucy FC du 21/01/26. Changement d'horaire (-1h00)

Accord de la commission, la rencontre se jouera à 16h00 au lieu de 15h00. Prévenir vos adversaires.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

1/8 FINALE : 08 MARS 2026	¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

55266248 – LIMEIL BREVANNES AJ / VILLEJUIF US coupe VDM Séniors du 11/01/26

Courriel et accord des 2 clubs du 19/01/26. Demande de report.

Accord de la commission la rencontre se jouera le 28/01/2026 à 20h.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

1/8 FINALE : 08 MARS 2026	1/4 FINALE : 03 MAI 2026	1/2 FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------

55266304 – CHEVILLY LARUE ELAN 2 / BOISSY FC 2 coupe Amitié Séniors du 10/01/26

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le forfait de BOISSY FC 2, CHEVILLY LARUE ELAN 2 est qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 FINALE : 07 MARS 2026	1/4 FINALE : 02 MAI 2026	1/2 FINALE : 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------	-----------------------------	-----------------------------	------------------------

CDM

INFO CLUB

Le calendrier de cette compétition est très resserré en raison du nombre élevé d'équipes, les matchs reportés de championnat seront éventuellement joués en semaine tout comme les rencontres de Coupe du Val de Marne.

Matchs remis au 1^{er} mars :

54536057 - COMORES FC / MACCABI CRETEIL du 23/11/25

54536059 – VILLIERS ES / PORTUGAIS VINCENNES du 23/11/25

54536061 – PORTUGAIS VILLENEUVE ST GEORGES / BRANCOS CRETEIL du 23/11/25

54536138 – NOISEAU STE S / MAISONS ALFORT FC du 04/01/26

Matchs remis au 5 avril :

54536136 -- PORTUGAIS VILLENEUVE ST GEORGES / PORTUGAIS CHAMPIGNY du 04/01/26

54536137 – MENUIBLAN / VILLIERS S/MARNE ES du 04/01/26

Matchs remis au 26 avril :

54536142 – PORTUGAIS VINCENNES / MACCABI CRETEIL du 04/11/25

54536200 – COMORES FC / MAISONS ALFORT FC CDM D1 du 11/01/26

Lecture de la feuille de match.

La Commission donne match perdu par pénalité au club de Comores FC, motif : Pas de réservation de terrain. Article 40.1.

54536128 – MINHOTOS DE BRAGA / PORTUGAIS VINCENNES CDM D1 du 02/11/25

Retour du dossier de Discipline du 25/11/25.

La Commission donne match à rejouer avant le 05/04/26 (match à rejouer en semaine plus de disponibilité en week-end), avec 3 arbitres et 1 délégué à la charge de Minhotos de Braga – Tenir informer la Commission avant la date butoir, faute de quoi la commission donnera match perdu aux 2 équipes.

54536201 – PERREUX AS FRAN 5 / VILLIERS ES 5 CDM D1 du 11/01/26

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de VILLIERS ES 5.

54536139 – FC MOLDAVIE / COMORES FC CDM D1 du 04/01/26.

Reprise du dossier et courriel du FC Moldavie du 09/01/26.

La Commission vous informe que l'information de fermeture du Parc du Tremblay paraissait dans le journal numérique du 19/12/25.

En conséquence, la Commission maintient le forfait du FC Moldavie pour la rencontre citée ci-dessus, le club n'ayant pas mis tout en œuvre pour avertir le District comme quoi les installations étaient fermées.

COUPE CDM

CALENDRIER

2 ^{ème} Tour: 1 ^{er} MARS 2026	¼ FINALE : 02 MAI 2026	½ FINALE : 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
---	---------------------------	---------------------------	------------------------

Match prévu : N° 55432929 - MOLDAVIE FC / IVRY DESPORTIVA VIMARANENSE

Désignation des matchs du Tour de Cadre qui auront lieu le 01 MARS 2026 à 09h sur le terrain du 1er nommé . Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB8.

-1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paient le jour du match.

EXEMPT : COMORES FOOTBALL CLU 5, MINHOTOS DE BRAGA 5, MENUIBLANC AS 5, VILLIERS FRANCO PORT 5, VILLEJUIF US 5, ST MAUR LUSITANOS 5, SUPREMES BELIERS 5.

ANCIENS

53494934 – AC CRETEIL 42 / CHOISY LE ROI AS 41 Anciens D1 du 18/01/26

Courriel de Créteil du 16/01/26.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de CRETEIL AC 42.

54850763 – OLYMP. CLUB IVRY 41 / VILLENEUVE ABLON US 41 Anciens D3.B du 18/01/26

Courriel de Ivry du 15/01/26. Demande de report pas de terrain disponible.

La commission remet le match au 22/02/2026, (le 05/04/26 étant trop tard). Prévenir vos adversaires.

53495601 – CRETEIL LUSITANOS F. 41 / ST MANDE FC 41 Anciens D2.A du 18/01/26

Courriel de Créteil du 16/01/26. Demande de report pas de terrain disponible.

La commission remet le match au 22/02/2026. Prévenir vos adversaires.

500689 – CRETEIL LUSITANOS F. 41 Anciens D2.A

Courriel de Créteil du 19/01/26. Problème d'alternance de terrain sur les matchs retours.

La commission prend note de vos difficultés dans le partage du terrain avec PARIS LISBONNE (anciens D3). Elle acceptera les demandes de changement de date et d'horaire même sans l'accord de votre adversaire sous réserve de prévenir le District au plus tard 15 jours avant la date de la rencontre.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1/16 FINALE : 1 ^{er} MARS 2026	1/8 FINALE : 05 AVRIL 2026	¼ FINALE 3 MAI 2026	½ FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
--	-------------------------------	------------------------	-------------------------	------------------------

ANCIENS +45 ans

COUPE +45 ans

CALENDRIER

1/8 FINALE : 08 MARS 2026	¼ FINALE : 03 MAI 2026	½ FINALE : 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------	---------------------------	---------------------------	------------------------

ANCIENS +55 ans

53498004 – BOISSY FC 41 / FONTENAYSIENNE ENT. 42 + 55 ans poule C du 18/01/26

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 16/01/26, changement de date.

Accord de la commission, le match se jouera le 08/03/2026.

53498005 – PARIS UNIVERS. CLUB 41 / VILLEJUIF US 43 + 55 ans poule C du 18/01/26

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 12/01/26, changement de date.

Accord de la commission, le match se jouera le 08/03/2026.

53498010 – VILLEJUIF US 43 / ENT. USVA CA VITRY 42 + 55 ans poule C du 25/01/26

Courriel de Villejuif du 18/01/26, changement d'horaire.

Accord de la commission, le match se jouera à 11h au lieu de 09h. Prévenir vos adversaires.

53497845 – ARRIGHI AS 43 / AMICALE CLUB 2000 31 + 55 ans poule A du 15/02/26

Courriel de Amicale du 16/01/26, demande d'inversion.

Accord de la commission sous réserve de l'accord écrit de ARRIGHI AS 43 qui doit parvenir au District avant le 13 février.

53497919 – FC ST MANDE / MAISONS ALFORT FC +55 ans du 25/01/26

Mail de Saint Mandé FC du 21/01/26. Pas de terrain disponible.

La Commission reporte la rencontre et vous demande de refixer une date avec vos adversaires. En avertir la Commission. Prévenir vos adversaires.

FEMININES

Séniors F.

U15 F.

U13 F.

U11 F.

COUPE SENIORS FEMININE

Séniors

CALENDRIER

Tour de cadrage	¼ FINALE	½ FINALE	FINALE
7 MARS 2026	04 AVRIL 2026	29 AVRIL 2026	

COUPE U18 FEMININE à 11

U18 (à 11) 20 équipes engagées

CALENDRIER

1 ^{er} Tour :	2 ^{ème} Tour	¼ FINALE	½ FINALE
31 JANVIER 2026	07 MARS 2026	4 AVRIL 2026	29 AVRIL 2026

Compte tenu des matchs en championnat de Ligue, les matchs du :

- 01/01/2026 CACHAN CO ASC / CHEVILLY LARUE ELAN & VINCENNES / GENTILLY AC se joueront le 31/01/2026 à 14h00.

55251698 – CO VINCENNES / GENTILLY AC coupe féminine VDM U18 du 31/01/26

Courriel de Vincennes du 14/1/26. Demande de report.

La commission reporte la rencontre au 28/02/2026, CO VINCENNES jouant en championnat le 31/01/26.

COUPE FEMININE U15 à 8

U15 (à 8) 25 équipes engagées

CALENDRIER

1 ^{er} Tour :	2 ^{ème} Tour	¼ FINALE	½ FINALE
31 JANVIER	07 MARS 2026	4 AVRIL 2026	29 AVRIL 2026

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER

1/4 FINALE : 03 MAI 2026	1/4 FINALE 31 MAI 2026	FINALE A Déterminer
------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

U18

55118128 – ARCUEIL COM 21 / BOISSY FC 21 U18 D3 du 08/02/26

Courriel de Arcueil du 14/01/26.

La commission enregistre le 2^{ème} forfait avisé de ARCUEIL COM 21.

COUPE U18

CALENDRIER

1/8 FINALES 08 MARS 2026	1/4 FINALE 03 MAI 2026	1/2 FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

U16

55040992 – VAL DE FONTENAY AS 22 / ENT. SANTENY MANDRES 22 U16 D4 du 18/01/26

Courriel de Val de Fontenay du 16/01/26. Demande de report terrain indisponible – Arrêté Municipal.

La commission remet le match au 01/03/2026. Prévenir vos adversaires.

COUPE U16 VDM

CALENDRIER

1/8 FINALES 08 MARS 2026	1/4 FINALE 03 MAI 2026	1/2 FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

COUPE U16 Amitié

CALENDRIER

1/8 FINALES 08 MARS 2026	1/4 FINALE 03 MAI 2026	1/2 FINALE 31 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

U15

COUPE U15

CALENDRIER

1/8 FINALES 07 MARS 2026	1/4 FINALE 02 MAI 2026	1/2 FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

U14

COUPE U14 VDM

CALENDRIER

1/8 FINALES 07 MARS 2026	1/4 FINALE 02 MAI 2026	1/2 FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------

COUPE U14 Amitié

CALENDRIER

1/8 FINALES 07 MARS 2026	1/4 FINALE 02 MAI 2026	1/2 FINALE 30 MAI 2026	FINALE A DETERMINER
------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------